

OMNI n°7



OMNI, revue internationale de numismatique

ISSN 2104-8363

N°7 – 12-2013

(version numérique)

Articles validés par un comité scientifique international

Editions OMNI Numismatic

www.omni.wikimoneda.com

Contact (France) : editionOMNI@gmail.com

Contacto (España) : editorialesOMNI@gmail.com

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs qui sont tenus de respecter les législations nationales relatives aux découvertes monétaires et aux droits d'images.

La copie en l'état et la distribution gratuite de cette documentation sont les bienvenues. Toute commercialisation d'une partie ou de tout le texte est interdite. Les modifications, adaptations ou extractions d'une partie quelconque de cette documentation ne peuvent se faire qu'avec l'accord de l'auteur.

Los artículos se publican bajo la exclusiva responsabilidad de sus autores que están obligados a cumplir con la legislación nacional sobre descubrimientos monetarios y derechos de imagen.

Se permite la copia completa y la distribución de este documento. Se prohíbe cualquier venta de una parte o la totalidad del texto. Las modificaciones, adaptaciones o extracción de cualquier parte de esta documentación pueden realizarse con el consentimiento del autor.

DEUX COINS MONÉTAIRES GAULOIS PROVENANT DE LA VALLÉE DE LA BASSE SEINE

Louis-Pol Delestrée* et Olivier Brioli**

* Ancien président de la S.É.N.A. ** Membre correspondant de la S.É.N.A.

Résumé : Deux coins monétaires gaulois ont été trouvés naguère sur un même site localisé sur la rive nord de la Seine, en amont de Courcelles-sur-Seine (Eure). Le premier coin est en rapport avec de nombreuses espèces en bronze de la série "au personnage courant", dominante des monnaies du site. Le second coin est destiné à frapper des monnaies lamellaires "à la tête de Pallas" dont aucun exemplaire n'a été signalé sur ce site. Il semble bien que ces deux coins, écrasés ou délités par l'usage, aient été mis au rebut par un atelier itinérant chez les peuples de la Basse Seine.

Les faits

Fait rare entre tous, une collection de monnaies régionales, de toutes époques, nous a révélé l'existence de deux coins monétaires gaulois issus d'un même site. Le lieu de provenance domine la rive nord de la vallée de la Seine entre la commune de Courcelles-sur-Seine et le hameau de Pressagny-l'Orgueilleux (Eure).

Fort parcouru par les prospecteurs depuis le début des années 1990 jusqu'aux années 2000, ce site non exploré semble t'il par les archéologues, a fait l'objet de ramassages de surface. Outre des monnaies gauloises en nombre indéterminé, deux coins monétaires qui auraient été trouvés fortuitement à 3m l'un de l'autre sont venus à notre connaissance.

Recherche d'un contexte

L'enquête que nous avons menée auprès d'anciens chercheurs disposés à nous aider¹ nous permet à présent d'esquisser un contexte numismatique cohérent. Les lots monétaires venus à notre connaissance, soit au total 180 pièces identifiées, consistent essentiellement en bronzes frappés, accompagnés de huit potins et de cinq quinaires en argent. Aucune monnaie d'or n'aurait été découverte.

La dominante absolue des bronzes frappés² est représentée par les témoins -toutes classes et variétés confondues- de la considérable série « au personnage courant » (*Nouvel Atlas... I* série 43) incluant plusieurs exemplaires « au personnage agenouillé » (DT 315 à 317 N.A. I)³. D'autres bronzes de faciès local-régional en faible nombre peuvent être signalés :

- Au moins 7 exemplaires du bronze lourd « au masque de face et au swastika » (DT 406 N.A. I Pl. XVIII).

- 7 bronzes épigraphiques attribués aux Aulerques Éburovices, dont certains offrent des légendes naguère inédites : 1 Bronze lourd d'EBUROVICOS AULIRCO (DT 2430 N.A.II), 1 bronze de DVNICCOS/DVNICCOS (DT 2441 N.A.II), 1 bronze de ASIIDOMAROS (DT 2446 B N.A. IV), 1 bronze « au profil abstrait » (DT 2448 N.A.II) et 3 bronzes de la série de PIXTILOS (N.A. II série 454 Pl. XIX).

Trois bronzes sont issus de peuples limitrophes, soit un bronze véliocasse de RATVMAGOS « au cavalier » (N.A. I DT. 654), un bronze des *Catvslvgi* à la légende VIRICI (DT. 567 N.A. I) et un bronze anépigraphique des *Ambiani* du type sanglier/cheval (N.A. I série 49).

Rares sont les bronzes de la Celtique : signalons un bronze carnute de type « à l'aigle

¹ Nous remercions vivement nos correspondants régionaux pour leur amicale collaboration ainsi que les chercheurs qui ont soigneusement conservé leurs trouvailles et les ont tenues à notre disposition. Grâce à leur action locale, d'autres données précieuses nous parviendront sans doute ultérieurement.

² Plusieurs centaines de petits bronzes « au personnage courant » auraient été recueillis au fil des ans. Nous n'en avons vu qu'une faible part.

³ N.A.= *Nouvel Atlas*

et à l'aiglon » (*N.A.* III DT 2582-2583) et deux bronzes sénons « à l'aigle » (*N.A.* II série 556). Les potins sont représentés par une dominante de cinq exemplaires rèmes « au guerrier portant le torque et le lance » (DT 155 *N.A.* I) et trois potins sénons « à la tête d'indien » (*N.A.* II série 559).

Les quinaires en argent, si fréquents sur les camps militaires de la vallée de la Somme, sont représentés par trois pièces de ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ (*N.A.* III série 884), un quinaire d'ANDECOMBO (DT 2657 *N.A.* II) et un quinaire du nord-est d'ATEVLA VLATOS (*D.T.* 640 *N.A.* I).

Si l'analyse statistique du faciès typologique est en l'état impossible, en raison de la trop faible part inventoriée des monnaies découvertes, l'on peut déjà prétendre sans risque d'erreur que le faciès d'ensemble est local -régional et très tardif, sans doute post-césarien⁴. Les monnaies gauloises, sans doute très nombreuses, auraient été en rapport avec un éventuel *fanum* rural ? Cela est possible, mais nous ne disposons pas d'éléments précis tels que des photos aériennes ou des relevés topographiques qui permettraient de l'affirmer.

En tout cas, c'est dans un tel contexte numismatique que les deux coins monétaires ont été découverts parmi quelques monnaies, à 100m environ de l'épicentre des trouvailles monétaires.

Les deux coins monétaires

1/ Le premier coin (Fig. 1a) de couleur sombre, de forme conique, mesure 2,5 cm en hauteur et son diamètre à la base s'établit à 2 cm. Sa masse est de 37,93g. Bien que l'objet soit très corrodé et en médiocre état⁵ l'empreinte est intacte dans toute sa partie centrale (Fig. 1b). De nombreuses et profondes traces d'éclatement sont visibles dans l'épaisseur de

l'objet, qui n'a pu servir qu'après avoir été fixé à l'extrémité d'un manchon en fer ou en bois dur. Aucune trace d'écrouissage n'est perceptible au sommet ou sur les côtés du coin.

L'empreinte en positif, bien nette sur un cachet de plastiline (Fig. 1c), permet aisément d'identifier la monnaie concernée. Il s'agit du revers d'un petit bronze du type « au personnage courant ou agenouillé » (*N.A.* I série 43 Pl. XIV et XV). Le petit cheval, très distinct, galope à droite entre deux astres à 6 ou 7 rayons. Sans l'image du droit, il est difficile d'en fixer la variété précise à laquelle se rapporte la pièce. Considérant la forme du petit cheval étiré à la crinière perlée et la figuration assez caractéristique des deux astres, nous pensons aux variétés DT 296 et 297 de la série précitée (Fig. 1d).

Dans sa situation géographique, ce coin monétaire enrichit nos connaissances, encore incertaines, de l'immense série des bronzes « au personnage courant » dont l'étude exhaustive dépasserait le cadre de la présente étude.

Rappelons que cette série, caractérisée par la présence à l'avvers d'un personnage courant, dansant ou agenouillé, comporte de nombreuses classes et variétés le plus souvent anépigraphes dont l'inventaire est loin d'être clos. Cette série s'inscrit, typologiquement dans le considérable ensemble trimétallique « à l'astre »⁶. La carte de répartition des bronzes « au personnage courant » telle que S. Scheers l'avait établie en 1977⁷ donne une idée de leur expansion dans tout l'ouest du *Belgium*, de la vallée de la Somme à la basse vallée de la Seine, et de l'Oise jusqu'au littoral marin. Depuis lors, des milliers d'exemplaires ont été trouvés sur les sites à fréquentation tardive répartis dans cet espace géographique à présent bien défini. Notons que la zone privilégiée nous avait paru

⁴ La présence d'un demi as de Vienne (R.P.C. 517) et d'au moins un *semis* d'Auguste « à l'aigle » (R.P.C. 508) donne à penser que le site a été fréquenté jusqu'à la fin du Ier siècle av. J.-C.

⁵ Un traitement approprié, mécanique et chimique, en assure à présent la bonne conservation. Par chance, l'empreinte est intacte, bien que son pourtour ait été rongé par les chancres actifs.

⁶ Sur l'ensemble trimétallique « à l'astre » : L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE (2002) ; Idem, (2008).

*N.A.*I, p. 70 et suiv. série. 42 A, « le monnayage en or », série 42 B « le monnayage en argent » Pl. XIV, série 42 C « le monnayage en bronze » Pl. XIV et la série 43 des bronzes « au personnage courant ou agenouillé » Pl. XIV et XV.

⁷ S. SCHEERS (1977) série 163, p. 668 à 677, carte de répartition fig. 187 p. 675.

se situer à l'ouest des territoires bellovaques, au sud de la Somme et en Seine-Maritime, à la suite des fouilles programmées des sanctuaires de Digeon (Somme) et de Fesques (Seine Maritime) qui ont livré par milliers des petits bronzes de cette série⁸.

La question de savoir à quel peuple attribuer ce numéraire paraît depuis longtemps dépassée.

D'abord, nous constatons qu'à l'évidence, la circulation de ces petits bronzes « au personnage courant » fut intense à l'époque tardive ; ils parsèment densément les territoires de plusieurs peuples distincts du *Belgium*, Bellovaques, Ambiens, Vélocasses, *Catuslugi*, Calètes entre autres, les zones privilégiées ayant évolué au fil des ans avec les fouilles qui se sont naguère succédé⁹.

Ensuite, nous avons décelé sur des sites déterminés l'existence de variétés spécifiques rares ou absentes sur d'autres sites. C'est au prix d'un travail typologique considérable, dans les lots monétaires de chaque site connu, qu'un classement plus élaboré des classes et des variétés identifiées pourra générer l'ébauche de leur répartition géographique.

⁸ L.-P. Delestrée (1996) p. 88 à 92, Pl. p. 93 à 96.

En 1996, l'on avait inventorié 322 exemplaires provenant de ramassages de surface connus alors, et 1015 exemplaires issus des fouilles. P.-M. Guihard, dans son mémoire de Maîtrise sur « l'identification et l'analyse des monnaies gauloises du sanctuaire de Digeon » (Université de Provence, Aix-Marseille, 2002-2003) dénombrait parmi les seules monnaies de fouille, 1053 exemplaires de cette série en tenant compte des types épigraphiques (p. 36)

E. Mantel et *alii* (1997). Sur ce site important qui fit l'objet de fouilles programmées, les inventaires des monnaies trouvées en surface et des monnaies issues des fouilles font état de 375 exemplaires pour le seul type « au personnage courant ».

Ces chiffres, pour les deux sanctuaires, sont très inférieurs à la réalité, si l'on pouvait prendre en compte les milliers d'exemplaires trouvés depuis trente ans lors des innombrables prospections anarchiques pratiquées sur ces deux sites.

⁹ Les fouilles thématiques de sanctuaires ont été abandonnées sans raisons valables depuis les années 1980 : aussi bien les fouilles programmées sont elles en nette régression voire en cours de disparition. Cette situation déplorable est liée à l'effacement délibéré des équipes d'archéologues bénévoles, naguère si actives sur le terrain.

Enfin, nous avons eu souvent l'occasion de souligner la présence d'une série ou classe d'un ensemble tel que les petits bronzes du fonds commun des *Ambiani* essentiellement sur un site déterminé ou sur une aire très limitée, ce qui permet d'induire l'existence d'ateliers locaux fixes ou d'ateliers itinérants¹⁰. Ces derniers ateliers, mobiles, se déplaçaient au sein de mêmes peuples ou même entre plusieurs peuples limitrophes et distincts.

C'est ici que le premier coin, par sa provenance sur la rive nord de la Seine, prend une importance toute particulière : nous sommes en effet depuis longtemps persuadés que les innombrables petits bronzes « au personnage courant » ou « agenouillé » ont été émis par une pluralité d'ateliers ou/et par des ateliers itinérants officiant à la demande et pour le compte de communautés plus ou moins restreintes qui avaient besoin de numéraire.

Le deuxième coin que nous allons présenter va t'il nous renseigner plus précisément sur la nature de l'atelier qui fut présent dans la proximité du site ?



Fig. 1a - le coin sous deux aspects



Fig. 1b - l'empreinte

¹⁰ Citons, à titre d'exemple récent, L.-P. Delestrée (2009) p. 75 à 84, Pl. p. 84.



Fig. 1c - moulage de l'empreinte en plastiline

Fig. 1d - exemplaires DT 296 et 297
(N.A T. I)

2- Le deuxième coin (Fig. 2a) également de forme conique, mesure 2,3cm de hauteur et son diamètre à la base s'établit à 2,4cm. Sa masse est de 46,48g. Le sommet du cône a l'aspect d'une petite cupule de 7 mm de diamètre, sans traces d'écrouissage. Là encore, l'emmanchement était indispensable pour l'usage, bien qu'aucune trace d'insertion n'ait été relevée sur le pourtour de l'objet. Le coin est en bon état de conservation, ne serait-ce un délitage superficiel d'une partie de l'empreinte ayant sans doute justifié une mise au rebut.

Le reflet clair du métal, apparent sur la surface de l'empreinte (Fig. 2b) peut résulter d'une forte proportion d'étain susceptible d'avoir fragilisé l'alliage en le rendant cassant.

Néanmoins, l'empreinte bien nette en positif (Fig. 2c) permet d'identifier avec certitude la monnaie qui s'y rapporte. Il s'agit du droit d'une monnaie dite « lamellaire » en argent allié, dérivée du type de Pallas, lequel fit florès à l'époque tardive à partir des confins armoricains, du sud au nord de la basse vallée de la Seine jusqu'à la vallée de la Somme. Les lamellaires de ce type, au poids moyen de 0,80g, forment un sous-ensemble dont la typologie fine est loin d'être arrêtée. En bref,

dans le *Belgium* et au nord-ouest de la Celtique, l'on distingue deux séries tardives dérivée d'une série un peu plus précoce dite « de La-Rue-Saint-Pierre » apparue semble t'il, sur les territoires bellovaques (*N.A.* I série 31A Pl. IX).

L'une des deux séries (*N.A.* I 31B Pl. XVI et *N.A.* IV Pl. I) attribuée aux *Ambiani*. L'autre (*N.A.* II série 414 Pl. XVII et *N.A.* IV Pl. VII) est attribuée aux Aulerques Éburovices.

Ces deux séries, comportant deux classes analogues « à l'hippocampe » et « au sanglier » au revers, sont de type si proche que leurs témoins ont été parfois confondus¹¹. C'est bien à la série aulerque 414 que notre coin monétaire se rapporte, et plus précisément, aux variétés dites « au profil géométrique » DT 2428 (*N.A.* II Pl. XVII) et DT S. 2428 A (*N.A.* IV PL. VII) (Fig. 2d).

Sur l'image positive de l'empreinte, on retrouve un profil éclaté à droite, réduit à un angle droit aux extrémités bouletées incluant un globe et aux vestiges désordonnés de la couronne de lauriers initiale qui a envahi la majeure partie du flan.

En l'absence de revers, la classe ne peut être connue. Pour des raisons différentes de celles relatives au coin précédent, ce second coin présente un vif intérêt. Il faut en effet bien noter qu'aucun exemplaire de lamellaire « au type de Pallas » n'est entré dans l'inventaire qui nous a permis d'esquisser le faciès monétaire des monnaies trouvées sur le site¹² sur lequel aucune trouvaille de ce type ne nous a été signalée par nos correspondants. En nous référant à une carte de répartition déjà significative¹³, il apparaît que les témoins

¹¹ C'est ainsi que dans la série ambiennaise 31-B du *Nouvel Atlas...* T I, Pl. XVI, les exemplaires D.T. 341 et 346 se rapportent sans doute à la série aulerque précitée. Aussi bien l'effectif des lamellaires du type dérivé de Pallas était il très faible jusqu'à une époque récente chez les Aulerques Éburovices.

¹² L'effectif dont nous avons disposé, d'environ 180 monnaies, laisse des incertitudes, mais n'est pas négligeable. Si des lamellaires inconnues de nous ont été ramassées sur le site, leur proportion ne peut être qu'insignifiante sur le plan statistique, compte tenu de ce que nous savons déjà.

¹³ P.-M. Guihard (2012) p. 102 à 106, carte de répartition p. 104.

éburovices de la série *N.A.* 414 ont été trouvés principalement au sud de la rive gauche de la Seine : les provenances fiables connues de nous se situent autour d'Evreux (Eure)¹⁴ aux environs d'Elbeuf et dans la forêt de la Londe (Seine Maritime)¹⁵ et au sud de Rouen jusqu'en basse Normandie.

Certes, une émission de lamellaires « au type de Pallas », sur le site considéré, n'aurait pas été insolite : mais les monnayeurs en ont jugé autrement... Il reste qu'ils disposaient de coins en rapport avec une dominante massive de petits bronzes « au personnage courant » et aussi de coins en rapport avec une série lamellaire qui n'est pas représentée. Cette diversité apparente dans l'arsenal des monnayeurs donne à penser qu'il s'agissait bien d'un atelier itinérant plutôt que d'un atelier fixe, à l'ombre d'un éventuel sanctuaire qui reste à découvrir.

Aux confins de la Belgique et de la Celtique, il ne serait pas surprenant qu'au moins à l'époque tardive, un atelier itinérant ait pu frapper des séries à grande diffusion ainsi que des séries limitées et spécifiques pour le compte des peuples de la basse Seine, plus ou moins limitrophes et politiquement liés, dont les importants besoins en numéraire ont été bien mis en évidence.



Fig. 2a - le coin vu sous deux aspects différents



Fig. 2b - l'empreinte



Fig. 2c - moulage sur plastiline



Fig. 2d - exemplaires DT 2428 (N.A. T II) et DT S 2428 A (N.A. T IV)

¹⁴ Les fouilles effectuées par Baudot en 1930 sur le *fanum* de Cracouville en ont livré plusieurs exemplaires. Voir S. Scheers (1981) p. 6 fig. 4.

¹⁵ À la fin des années 1990, une trouvaille groupée dans un chablis, au sud de la forêt de la Londe, comprenait une vingtaine de lamellaire au profil géométrique, presque toutes cassées ou ébréchées (documentation privée).

BIBLIOGRAPHIE

DELESTRÉE L.-P. (1996) *Les monnayages des peuples gaulois du nord-ouest*, Chap. X, « Le sanctuaire de Digeon », Paris, éd. Errance et Maison Florange.

DELESTRÉE L.-P. et TACHE M. (2002) *Nouvel atlas des monnaies gauloises. I. De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye.

DELESTRÉE L.-P. et TACHE M. (2008) *Nouvel atlas des monnaies gauloises. IV. Suppléments*, Saint-Germain-en-Laye.

DELESTRÉE L.-P. (2009) Une émission locale sur un sanctuaire rural de la vallée de la Somme, J. van Heesch & I. Heeren (eds) *Coinage in the iron age : Essays in honour of Simone Scheers*, Londres, Spink & sons.

GUIHARD P.-M. (2012) *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse Seine*, éd. M. Mergoïl, Protohistoire européenne.

MANTEL E. et alii (1997) *Le sanctuaire de Fesques : le Mont du Val-aux-Moines, Seine Maritime*, Berck-sur-Mer.

SCHEERS S. (1981) Les monnaies gauloises du Musée d'Évreux, *Connaissance de l'Eure*.

SCHEERS S. (1977) *Traité de Numismatique celtique, 2, la Gaule Belgique*, Paris, (*Annales litt. de l'Université de Besançon*) (réimpr. Leuven, 1983).

www.hugon-numismatique.fr

Monnaies, billets, jetons, médailles

Livres

Retrouvez tous nos catalogues de vente sur notre site internet !



Matériel

Achat de monnaies, billets, jetons et médailles, cartes postales anciennes... N'hésitez à pas à nous faire des propositions !

Hugon Numismatique - 04, rue Sadi Carnot - 48100 Marvejols

Tél. : 09.80.61.92.93 - Mob. : 06.50.19.32.91

contact@hugon-numismatique.fr

De Montpellier ou de Clermont : sortie 38 sur A75, à 5 minutes